

CARAT GARANTI 8

Une exposition aux marchés maîtrisée,
pour un investissement intégralement
garanti en capital à l'échéance

Durée d'investissement conseillée : 10 ans

De nombreux investisseurs sont à la recherche de solutions d'investissement intégralement garanties en capital, dont l'objectif serait de profiter du potentiel des marchés actions lorsqu'ils sont haussiers et de se protéger en investissant sur le monétaire lorsque ces derniers baissent.

Carat Garanti 8 répond à ces attentes en offrant une garantie intégrale du capital à l'échéance des 10 ans et une exposition de 100 % à une Stratégie de gestion dynamique s'appuyant sur la gestion QuAM 15.

- Obligation de droit français émise par Société Générale Option Europe
- Négociée sur le marché réglementé de la Bourse du Luxembourg
- Indexée sur la Stratégie Primonial Dynamique


Primonial



1 Le moteur de performance : la gestion QuAM 15

Objectif : adaptabilité et contrôle du risque

La gestion QuAM 15 poursuit des objectifs clairs et transparents

- Cibler une **performance significative** sur un horizon raisonnable
- Donner priorité au **contrôle du risque**
- **Adapter dynamiquement le portefeuille** à l'environnement de marché

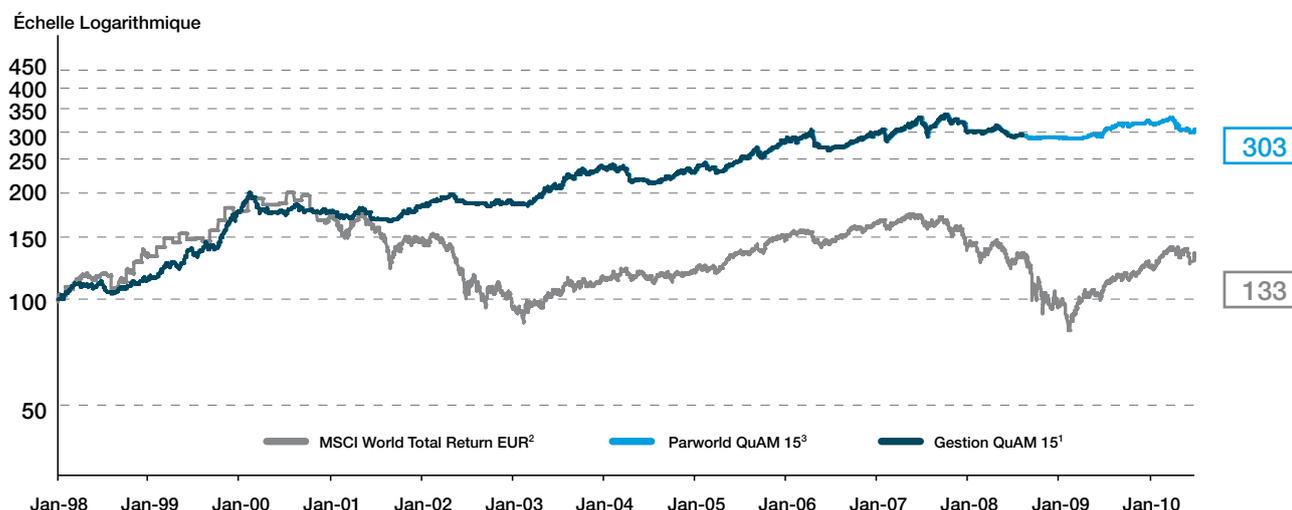
Mode de gestion quantitatif : objectivité et discipline

L'expérience acquise sur les marchés de capitaux depuis plus de 20 ans a permis de mettre en place **un modèle de gestion qui a prouvé sa robustesse** depuis plus de 10 ans : la méthode **QuAM**.

Les principaux piliers de la méthode QuAM sont les suivants :

- **absence d'émotivité** dans la prise de décisions,
- **systématisme** et **discipline** dans le processus d'investissement,
- **capacité décisionnelle** (acheter et vendre),
- **dynamisme** de la gestion par une flexibilité totale dans chaque classe d'actifs.

Historique de performance de la gestion QuAM 15¹ et de l'indice MSCI World Total Return EUR²



Source : ETS / CTBR / BNP PAM, du 28 janvier 1998 au 22 juillet 2010

LES CHIFFRES RELATIFS AUX PERFORMANCES PASSES ONT TRAIT A DES PERIODES PASSES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RESULTATS FUTURS.

La gestion QuAM 15 a démontré historiquement¹ sa robustesse et sa capacité à :

- **valoriser le portefeuille dans les tendances établies à la hausse**, en investissant sur les marchés les plus favorables,
- **protéger le portefeuille dans les tendances établies à la baisse**, en sortant des marchés actions et en se concentrant sur des investissements obligataires ou monétaires.

(1) Les données de performance de la gestion QuAM 15 présentées sur le graphique ci-dessus sont indicatives. Ces rendements hypothétiques de la gestion QuAM 15 auraient été obtenus sur la même période avec la stratégie d'investissement considérée dans le compartiment Parworld QuAM 15, avec le même univers de fonds, et sont nets de frais de gestion.

(2) Pour la partie manquante de son historique entre le 01/01/1998 et le 01/01/1999, l'indice MSCI World Total Return EUR a été remplacé par l'indice MSCI World Total Return USD ajusté de la couverture de change USD/EUR.

(3) Date de création du fonds Parworld QuAM 15 : 28/08/2008

2 Le pilotage dynamique de votre investissement : la Stratégie Primonial Dynamique

La **Stratégie Primonial Dynamique**, est un indice de stratégie calculé par Standard & Poor's (information plus complète sur la Stratégie : accessible sur le site de Standard & Poor's ou sur simple demande auprès de la Société Générale, en tant que sponsor de la Stratégie). La Stratégie met en place une gestion systématique fonction de la volatilité (indicateur traditionnel du niveau de risque) visant à augmenter l'exposition à la gestion QuAM 15 en cas de faible volatilité de celle-ci, ou à la diminuer en cas de forte volatilité. Dans le cadre de Carat Garanti 8, la gestion QuAM 15 est opérée au sein du compartiment Parworld QuAM 15, part F de la Sicav luxembourgeoise Parworld. La Stratégie Primonial Dynamique est calculée en tenant compte d'un dividende synthétique annuel égal à 2,75 %, quel que soit le niveau d'exposition au compartiment Parworld QuAM 15, part F.

Objectif : un niveau de risque maîtrisé

- Dans un contexte actuel où la volatilité rencontrée sur les marchés actions est encore élevée, la Stratégie Primonial Dynamique place son objectif de risque maximal à 12 %.
- Chaque jour, la Stratégie Primonial Dynamique analyse le niveau de volatilité¹ du compartiment Parworld QuAM 15, part F et détermine son niveau d'investissement sur le fonds.

Qu'est-ce que la volatilité ?

La volatilité reflète la propension d'un actif à évoluer plus ou moins fortement (à la hausse ou à la baisse).

La volatilité historique d'un actif permet ainsi de mesurer son risque.

Une gestion prudente en cas de risque...

En cas de risque avéré (niveau de volatilité au-delà de 12 %), la Stratégie Primonial Dynamique **va réduire son investissement** sur le compartiment Parworld QuAM 15, part F, au profit de supports monétaires².

... et opportuniste en cas de faible volatilité

En cas de risque faible (niveau de volatilité inférieur à 12 %), la Stratégie Primonial Dynamique va **investir davantage** dans le compartiment Parworld QuAM 15, part F, jusqu'à **doubler² le niveau d'exposition**.



Pour respecter au mieux dans la durée l'objectif de volatilité de 12 % de la Stratégie Primonial Dynamique, un ajustement de l'exposition pourra être réalisé en cours de vie. Lors de variations brutales de la volatilité des marchés, le mécanisme de pilotage de la volatilité induira un ajustement éventuellement retardé.

3 Mécanisme de remboursement : 100% de la performance positive de la Stratégie Primonial Dynamique et une garantie intégrale du capital à l'échéance des 10 ans³

À l'échéance des 10 ans, on calcule la performance depuis l'origine de la Stratégie Primonial Dynamique. Si cette performance est négative, elle sera alors retenue à 0 %.

L'investisseur reçoit ainsi à l'échéance en plus de son capital initial³ investi, **100 % de la performance positive de la Stratégie Primonial Dynamique**.

Carat Garanti 8 est une solution d'investissement dont le **capital est intégralement garanti** à l'échéance³. Ainsi, quelles que soient les performances de la Stratégie Primonial Dynamique, l'investisseur a la certitude de recevoir au minimum à l'échéance l'intégralité du capital qu'il a investi.

(1) L'exposition est calculée quotidiennement à partir de la volatilité historique du compartiment Parworld QuAM 15, part F, observée sur les 50 derniers jours.

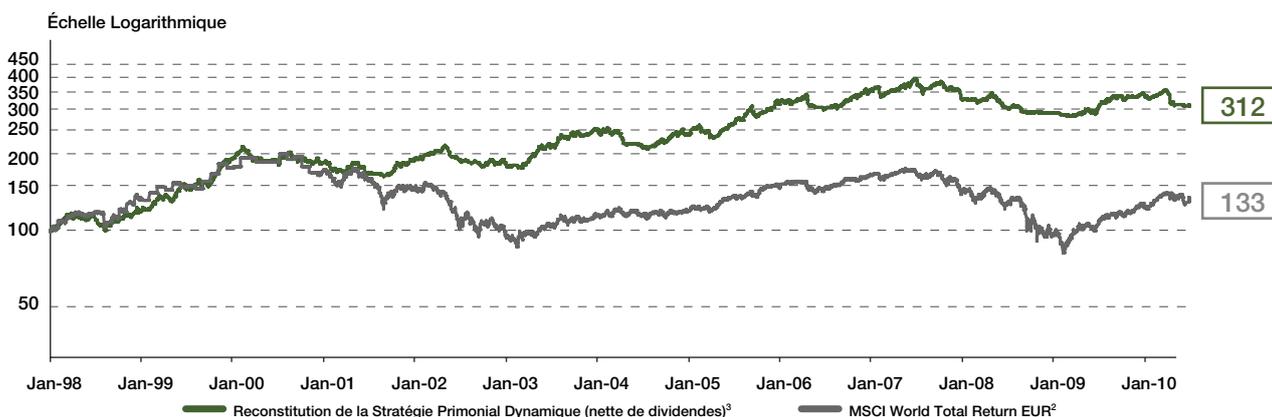
(2) La rémunération (ou emprunt le cas échéant) sur des instruments monétaires correspond au taux Euribor 1 mois +/- 10 bps, ce niveau pouvant être modifié en fonction des conditions de marché.

(3) Hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement.

Carat Garanti 8



La Stratégie Primonial Dynamique et l'indice MSCI World Total Return EUR²



Source : Société Générale et Primonial FundQuest, du 28 janvier 1998 au 22 juillet 2010

LES SIMULATIONS DE PERFORMANCES PASSES ONT TRAIT A DES PERIODES PASSES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RESULTATS FUTURS. Dans un objectif d'illustration et de simplification, seul l'ajustement de l'exposition en fonction de la volatilité du compartiment Parworld QuAM 15, part F est considéré ci-dessus. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les résultats ainsi présentés peuvent ne pas refléter les résultats qui auraient pu être générés si l'intégralité de la méthodologie avait été suivie. Taux d'emprunt et de rémunération sur le marché monétaire : taux Euribor 1 mois.

Evolution des Taux de Rendement Annuel simulés

Dans plus de **57 % des cas**, le Taux de Rendement Annuel de Carat Garanti 8 aurait été supérieur ou égal à 8,0 %

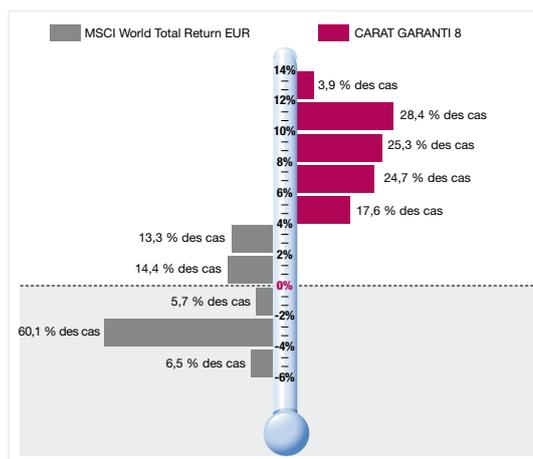
Dans **100 % des cas**, le Taux de Rendement Annuel de Carat Garanti 8 aurait été supérieur ou égal à 4,0 %

Période	Taux de Rendement Annuel MSCI World Total Return EUR	Taux de Rendement Annuel simulé Carat Garanti 8
Jan. 1998 - Juil. 2010		
Minimum	-5,28 %	4,77 %
Moyenne	-1,74 %	8,55 %
Maximum	3,84 %	12,66 %

Ces simulations sont le résultat d'estimations de la Société Générale à un moment donné, sur la base de paramètres sélectionnés par la Société Générale, de conditions de marché à ce moment donné et de données historiques qui ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. En conséquence, les chiffres et les prix indiqués dans ce document n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient constituer en aucune manière une offre ferme et définitive.

647 tests ont été réalisés sur des placements semblables à Carat Garanti 8 (même durée, même formule de remboursement). Les historiques de cours ont été relevés chaque jour entre le 28 janvier 1998 et le 22 juillet 2010.

Répartition des Taux de Rendement Annuel simulés



(1) Hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement.

(2) Pour la partie manquante de son historique entre le 01/01/1998 et le 01/01/1999, l'indice MSCI World Total Return EUR a été remplacé par l'indice MSCI World Total Return USD ajusté de la couverture de change USD/EUR.

(3) Du 28 janvier 1998 au 29 août 2008, la Stratégie Primonial Dynamique a été reconstituée à partir de performances basées sur celles de la gestion QuAM 15 ajustées pour être en conformité avec les conditions du compartiment Parworld QuAM 15, part F.

Carat Garanti 8, en bref

- ✓ La méthode de gestion quantitative **QuAM**¹.
- ✓ Une **garantie intégrale du capital**² à l'échéance, quelles que soient les performances de la Stratégie Primonial Dynamique.
- ✓ Une **indexation de 100 % à l'échéance** sur la performance finale positive de la Stratégie Primonial Dynamique.
- ✓ Une gestion dynamique sécurisante, dont l'objectif est **d'amplifier les performances** du compartiment Parworld QuAM 15, part F quand celui-ci **présente une volatilité faible**, et de **se protéger** lorsque **la volatilité devient trop élevée**.
- ✓ La **combinaison de multiples expertises** offrant à l'investisseur une **solution d'investissement innovante et sécurisée**.

Avantages

- L'investissement initial est intégralement garanti en capital à l'échéance des 10 ans.
- La Stratégie Primonial Dynamique, offre un accès optimisé au compartiment Parworld QuAM 15, part F.
- La Stratégie Primonial Dynamique met en place une gestion systématique fonction de la volatilité (indicateur traditionnel du niveau de risque) visant à augmenter l'exposition au compartiment Parworld QuAM 15, part F en cas de faible volatilité de celui-ci, ou à la diminuer en cas de forte volatilité.
- L'investisseur bénéficie à l'échéance d'une indexation de 100 % sur la performance positive depuis l'origine de la Stratégie Primonial Dynamique.
- Le processus de Gestion QuAM 15 se fonde sur un procédé mathématique, 100 % quantitatif, mis en oeuvre avec discipline. Il permet d'investir sur les grandes classes d'actifs (actions, obligations, instruments du marché monétaire) avec une flexibilité totale.

Inconvénients

- La garantie en capital de Carat Garanti 8 ne profite qu'aux seuls investisseurs ayant investi avant la date de lancement et conservant Carat Garanti 8 jusqu'à sa date de maturité effective.
- Lors de variations brutales de la volatilité des marchés, le mécanisme de pilotage de la volatilité induira un ajustement éventuellement retardé.
- Le support ne bénéficiera pas pleinement de la croissance du compartiment Parworld QuAM 15, part F dans le cas où la volatilité de ce compartiment est supérieure à l'objectif de volatilité. Dans le cas où, au contraire, le niveau d'exposition au compartiment Parworld QuAM 15, part F est supérieur à 100 %, la sensibilité de la valeur du support à une baisse du compartiment Parworld QuAM 15, part F est forte.
- La Stratégie Primonial Dynamique est calculée en tenant compte d'un dividende synthétique annuel égal à 2,75 %, quel que soit le niveau d'exposition au compartiment Parworld QuAM 15, part F.
- Le processus de gestion repose sur l'élaboration d'un modèle systématique permettant d'identifier des signaux sur la base de résultats statistiques passés. Il existe un risque que le modèle ne soit pas efficient, rien ne garantissant que les situations de marché passées se reproduisent à l'avenir.

La combinaison de plusieurs expertises

SG CIB



Au sein de SG CIB, Global Markets est une plateforme totalement intégrée, multi-produits, qui offre accès aux différentes classes d'actifs. 2 600 professionnels de marché vous font bénéficier de leur expertise, régulièrement récompensée, en particulier sur les actions.

La Compagnie Benjamin de Rothschild



La Compagnie Benjamin de Rothschild (CTBR) est une société du groupe LCF Rothschild. CTBR est spécialiste de la gestion du risque et a développé une activité de gestion quantitative en partenariat avec ETS.

CTBR exerce un rôle de conseil auprès du gestionnaire du compartiment Parworld QuAM 15, part F.

Expert Timing Systems International



Expert Timing Systems (ETS) est le concepteur de la méthode quantitative de la gestion QuAM. ETS conseille plus de 7 milliards d'euros de fonds, pour une clientèle institutionnelle.

(1) Les données de performance de la gestion QuAM 15 présentées sur le graphique ci-dessus sont indicatives. Ces rendements hypothétiques de la gestion QuAM 15 auraient été obtenus sur la même période avec la stratégie d'investissement considérée dans le compartiment Parworld QuAM 15, avec le même univers de fonds, et sont nets de frais de gestion.

(2) Hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement.

Fiche technique de Carat Garanti 8

Nature juridique

Obligation de droit français

Émetteur

SG Option Europe
(filiale à 100 % de la Société Générale)

Garant

Société Générale
(Moody's Aa2, Standard & Poor's A+)

Devise

Euro

Cotation

Bourse de Luxembourg

Période de souscription

Du 01/09/2010 au 17/12/2010

Prix d'achat

Le prix d'offre progressera régulièrement selon un taux annuel de 0,60 % net prorata temporis pour atteindre 1 000 € le 17/12/2010.

Les ordres devront être transmis avant le 15/12/2010 à 17h00 (heure de Paris).

Valeur Nominale

1 000 Euros (le 17/12/2010)

Prix d'émission le 01/09/2010

998,2 €

Date d'échéance

17/12/2020

Garantie en capital

Garantie intégrale du capital à l'échéance¹

Sous-jacent

Stratégie Primonial Dynamique

Marché secondaire

Liquidité quotidienne avec une fourchette achat / vente de 1 % dans des conditions normales de marché

Règlement / Livraison

Euroclear France

Commission de souscription / Rachat

Néant / Néant

Commission de distribution

1,4 % maximum par an

Code ISIN

FR0010929406

Cadre de distribution

Assurance-vie, comptes titres

Code EUSIPA

1100 - Uncapped Capital Protection

Information importante

L'émission du produit fait l'objet de « Final Terms » (en date du 30 août 2010) se rattachant au programme (en date du 27 avril 2010) approuvé par la CSSF formant ensemble un prospectus conforme à la directive 2003/71/EC. Ce prospectus a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de la CSSF et a été notifié à l'Autorité des Marchés Financiers. Les « Final Terms » et la traduction du résumé du programme en français sont disponibles sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers, « www.amf-france.org ». Ces mêmes documents, le programme et les suppléments à ce programme sont disponibles sur le site « prospectus.socgen.com » ou peuvent être obtenus auprès de Société Générale sur simple demande. Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique « facteurs de risque » du Prospectus.

Lorsque l'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l'« Instrument Financier ») est proposé dans le cadre du contrat d'assurance vie (ci-après le « Contrat d'Assurance Vie »), l'Instrument Financier est un actif représentatif de l'une des unités de compte de ce contrat. Cette brochure ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie. Les conditions d'adhésion à ce contrat et de fonctionnement de l'unité de compte sont détaillées dans les conditions générales valant note d'information. Lors de l'affectation de versements effectués dans le cadre du Contrat d'Assurance Vie sur l'Instrument Financier en tant qu'actif représentatif d'une unité de compte, les adhérents au dit contrat doivent être conscients d'encourir le cas échéant le risque de recevoir une valeur de remboursement inférieure à celle de leurs versements.

Sans préjudice des obligations légales ou réglementaires à sa charge, Société Générale ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant du produit décrit dans ce document. Les investisseurs doivent procéder, avant la conclusion de toute opération avec Société Générale, à leur propre analyse et d'obtenir tout conseil professionnel qu'ils jugent nécessaires sur les risques et les avantages du produit.

Méthodes d'ajustement ou de substitution en cas de survenance d'événements exceptionnels, résiliation ou remboursement anticipé : la documentation relative au produit peut prévoir (i) des modalités d'ajustement ou de substitution afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du produit ou, le cas échéant, (ii) la résiliation ou le remboursement anticipé(e) du produit.

Restrictions générales de vente : le produit peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit. En investissant dans ce produit, chaque investisseur est présumé garantir à Société Générale qu'il est dûment autorisé à cette fin.

Caractère promotionnel de ce document : le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire.

Risque de volatilité : jusqu'à la date d'échéance du produit, la valeur de marché de ce produit peut faire l'objet d'une importante volatilité en raison notamment de l'évolution du prix, du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêts. Dans certaines circonstances, la valeur de marché du produit peut être substantiellement inférieure au montant initialement investi.

Risques relatifs aux conditions de marché défavorables : les variations de la valeur de marché du produit sont susceptibles d'obliger un investisseur à constituer des provisions ou à revendre partiellement ou en totalité le produit avant maturité, pour lui permettre de respecter ses obligations contractuelles ou réglementaires. Une telle éventualité pourrait mettre l'investisseur dans l'obligation d'avoir à liquider le produit dans des conditions de marché défavorables. Ce risque sera d'autant plus grand que le produit comporte un effet de levier.

Garantie par Société Générale ou par un tiers : le produit bénéficie d'une garantie de Société Générale (ci-dessous le « Garant »). Le paiement à la date convenue de toute somme due par le débiteur principal au titre du produit est garanti par le Garant, selon les termes et conditions prévus par un acte de garantie disponible auprès de Société Générale sur simple demande. En conséquence, l'investisseur supporte un risque de crédit sur le Garant.

Risque de Crédit : dans la mesure où des sommes sont dues par Société Générale (ou toute entité venant aux droits de Société Générale) en sa qualité de garant, les investisseurs sont exposés à un risque de crédit sur Société Générale (ou sur l'entité venant aux droits de Société Générale).

Information si le produit offre une garantie totale ou partielle du capital à l'échéance : remarque sur la valorisation du produit en cours de vie : Ce produit comporte une protection totale du capital. Cette protection ne vaut qu'à la date d'échéance. La valeur du produit en cours de vie, pendant la durée de vie de ce dernier, être inférieure au montant de la protection du capital.

Risque inhérent à l'existence d'un effet de levier : ce produit comporte un effet de levier. Il en résulte que la valeur de ce produit est susceptible de refléter, de manière amplifiée, la variation de la valeur de son (ou de ses) instrument(s) sous-jacent(s).

Pas de marché liquide : il n'y a aucun marché liquide sur lequel ce produit peut être facilement négocié, ce qui peut avoir un effet défavorable substantiel sur le prix auquel ce produit pourrait être vendu.

Restrictions permanentes de vente aux Etats-Unis d'Amérique : LE PRODUIT DECRIT DANS CE DOCUMENT NE PEUT, A AUCUN MOMENT, ETRE DETENU OU AVOIR COMME BENEFICIAIRE ECONOMIQUE UNE « U.S. PERSON » (TEL QUE CE TERME EST DEFINI DANS LA REGULATION S PROMULGUEE EN APPLICATION DU U.S. SECURITIES ACT DE 1933, TEL QUE MODIFIE (LA « REGULATION S ») ET, EN CONSEQUENCE, NE PEUT ETRE OFFERT ET VENDU EN DEHORS DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE QU'A DES PERSONNES QUI NE SONT PAS DES « U.S. PERSONS », CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE LA REGULATION S.

Avertissement relatif à l'indice SG : l'indice mentionné dans le présent document (l'« Indice ») est la propriété exclusive de Société Générale. Société Générale ne garantit pas l'exactitude et/ou l'exhaustivité de la composition, du calcul, de la publication et de l'ajustement de l'Indice, ni des données incluses dans l'Indice. Société Générale décline toute responsabilité du fait d'une quelconque erreur, omission, interruption ou délai relatif à l'Indice. Société Générale ne donne aucune garantie, expresse ou tacite, quant à (i) la valeur commerciale ou à l'adéquation à une fin donnée de l'Indice, et (ii) aux résultats de l'utilisation de l'Indice ou des données le composant. Société Générale n'assume aucune responsabilité du fait de pertes, dommages, coûts, dépenses (y compris les pertes de profit) liés, de façon directe ou indirecte, à l'utilisation de l'Indice ou de toute donnée comprise dans l'Indice. Les niveaux de l'Indice ne représentent pas la valorisation ou le prix de tout produit indexé sur l'Indice. Un résumé des règles de l'Indice est disponible en ligne sur le site www.sgindex.com ou, à défaut, sur demande écrite auprès de Société Générale.

Les rôles des différentes parties impliquées dans la conception, le maintien et la réplication de l'Indice ont été strictement définis. Lorsque Société Générale détient en compte propre le produit ou d'autres positions l'exposant à l'Indice, la réplication de l'Indice est faite de manière identique au sein d'une équipe unique que ce soit pour les besoins de couverture du produit détenu par des investisseurs externes ou pour les besoins des positions en compte propre de Société Générale. Société Générale peut être amenée à intervenir sur le marché des instruments financiers ou des autres actifs participant à la composition de l'Indice, y compris à titre d'apporteur de liquidité. Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes : l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources jugées fiables. Société Générale n'assume aucune responsabilité à cet égard.

Données de marché : les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

(1) Hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement



Primonial® est une marque de Patrimoine Management & Associés – SAS au capital de 49 910 euros, inscrite au RCS de Paris, N°484 304 696
21 rue de la Banque - 75002 Paris.

Société de Conseil en Gestion de Patrimoine, Société de Courtage d'Assurances, Transactions sur immeubles et fonds de commerces.
Carte professionnelle n° T 11651 délivrée par la Préfecture de Paris.
N° Orias : 07 023 148.

N° d'enregistrement au fichier des démarcheurs Banque de France
2061657042VB.

CIF agréé sous le N°E001759, adhérent à l'ANACOFI-CIF.

Filiale de BNP Paribas Assurance. Distributeur de BNP Paribas REIM.

Structuration effectuée par :

Société Générale Corporate & Investment Banking

17 cours Valmy - 92987 Paris - La Défense Cedex

Siège Social : Société Générale, 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris

552 120 222 RCS de Paris - Numéro APE : 651C

La Société Générale est un établissement de crédit de droit français agréé par l'ACP